



Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande d'inscription
au **centre de loisirs SENINGHEM/NIELLES** de l'été 2024

à retourner :

- à la mairie de Nielles-les-Bléquin avant le vendredi 31 mai entre 13h30 et 17h

Ou

- à la mairie de Seninghem avant le vendredi 31 mai entre 10h et 12h30

Cette année, les enfants âgés :

- De 3 à 8 ans seront accueillis à Nielles (Ecole J. FAUVIAU)
- De 9 à 15 ans seront accueillis à Seninghem (Salle A. SAUVAGE)

Bien cordialement.